

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-680608

106571



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

7222

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

AZZIOUI SAAD

Date de naissance :

14/05/1959

Adresse :

29 Rue Bab Mansour Hay El Hana
CASABLANCA

Tél. :

0661226416

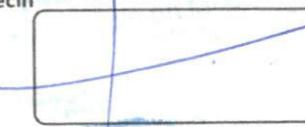
Total des frais engagés :

300.00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

07/05/2012

Nom et prénom du malade :

SAADOUSSI Abdess

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Tendinopathie Genou Croulante

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 07/05/2012

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/02/12	08		300.-	INP : 0911236710
				DR 5000
				2012 02 22

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

Dr. MOUNIA SABRI

Spécialiste en Médecine du Sport

Diplômée des Universités de Paris

- D.U de Nutrition clinique et thérapeutique
Université Paris Diderot
- D.I.U de Mésothérapie
Université Pierre et Marie Curie
- D.I.U de Médecine Manuelle-Ostéopathie
Université Paris Descartes
- D.I.U d'Échographie générale et musculo-squelettique
Université Paris Descartes
- D.U d'Anglais médical
Université Paris Diderot

د. منية صبري

اختصاصية في الطب الرياضي

خريجة جامعات باريس

- التغذية (علاج السمنة - أمراض الغدد..)
- العلاج بالحقن الجلدية (الآلام - التجميل)
- الطب اليدوي (علاج آلام الظهر - العنق والمقاصيل)
- الفحص بالصدى (للهيكل العظمي - العضلات
- الوتر وجميع الأعضاء)
- العلاج بالليزر عالي الكثافة
- العلاج بموجات الصدمة

MEMBRE DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE :

Nutrition / Mésothérapie / Médecine du Sport / Médecine Manuelle - Orthopédique et Ostéopathique / Imagerie Musulo-squelettique

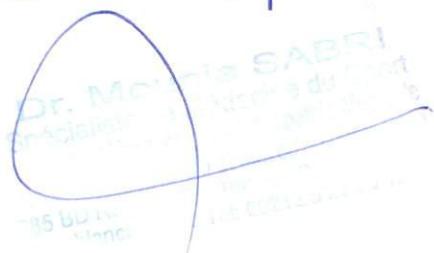
Mr - Mme : SENoussi Nouria

Le : 07/02/2022

- Céadol
1cp x 3 fois / jour

- New Flex cool gel

1 Application x 3 fois / jour



285 BD Roudani, Résidence Palmier B9, Etage 4, Porte 33, Casablanca - Maroc BP 20330

Tél : 00212 522 98 15 95

Gsm : 00212 694 59 45 01

E-mail : docteur@drmouniasabri.com

Site web : www.drmouniasabri.com